

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PARI47

Date : 11 mai 2026

Lieu : Salle de la mairie de Buzet-sur-Baïse (47)

Le Conseil d'Administration de PARI47 s'est tenu le 11 mai 2026 dans la salle mise à disposition par la municipalité de Buzet-sur-Baïse.

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son accueil ainsi que Monsieur le Maire de Buzet-sur-Baïse, présent pour accueillir les membres du bureau et les participants. Celui-ci a également fait part de son souhait de rejoindre le Conseil d'Administration en 2027.

Josette Chazallon a ouvert la séance en saluant l'ensemble des membres présents.

La feuille de présence est jointe au présent compte rendu.

Trois maires étaient présents lors de cette réunion :

Guy Clua - Ludovic Biasotto - Monsieur le Maire de Buzet-sur-Baïse

Ordre du jour

Définition des activités 2026–2027

Les membres du CA ont échangé autour des projets et activités à développer pour les années 2026–2027 afin de renforcer les liens entre associations et dynamiser les actions culturelles et associatives dans le Lot-et-Garonne.

Compte rendu de la précédente réunion

Lecture et validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 21 avril 2026 à Foulayronnes.

Questions diverses

Le bénévolat associatif et les déductions fiscales

Le sujet du bénévolat dans les associations a de nouveau suscité de nombreux échanges.

Les membres du bureau ont évoqué l'idée qu'une déclaration de déduction d'impôts pour le temps consacré bénévolement aux associations pourrait faire l'objet d'une démarche auprès des élus et représentants politiques.

Une réflexion importante a également été soulevée concernant les bénévoles non imposables : comment pourraient-ils eux aussi bénéficier d'une reconnaissance ou d'un système équivalent prenant en compte le temps donné aux associations ?

Ce sujet passionne fortement les membres du bureau, qui souhaitent poursuivre ce travail afin de constituer un dossier à présenter aux élus de la région ainsi qu'aux responsables politiques concernés.

Les assurances associatives

La question des assurances lors d'événements organisés conjointement par plusieurs associations a également été abordée.

Plusieurs interrogations demeurent :

quelle association est responsable en cas d'incident ?

comment se répartissent les responsabilités entre structures ?

quelles assurances doivent être mises en place lorsque plusieurs groupes de bénévoles interviennent ensemble ?

Le Conseil d'Administration souhaite approfondir ce sujet afin de mieux comprendre les dispositifs existants.

Projet de Gala PARI47 – Fédération du Lot-et-Garonne

Le projet de gala réunissant les associations du Lot-et-Garonne a fait l'objet d'échanges constructifs.

La priorité pour 2027 est désormais de trouver un lieu adapté pour accueillir cette manifestation.

Ludovic Biasotto a proposé la salle et le parking Sainte-Claire de Pont-Sainte-Marie, jugés particulièrement adaptés à l'organisation de cet événement.

Le co-président et la présidente prendront contact avec Monsieur le Maire de cette commune afin de présenter officiellement le projet, accompagnés de plusieurs membres du bureau.

Il a été rappelé qu'avant de contacter les différentes associations du département, et membres de la Fédération, il est important d'obtenir une réponse définitive concernant le lieu central de l'événement.

Le concept général du gala a néanmoins déjà été évoqué :

rassemblement des associations sous forme de stands de présentation,

discours et présentations des structures participantes,

exposition autour d'une œuvre d'un grand maître et présentation des différents métiers nécessaires à sa réalisation,

clôture de la soirée par un concert de Pierre Sicaud consacré à la chanson française et à Charles Aznavour.

Pierre Sicaud, reconnu dans toute l'Aquitaine pour ses interprétations du répertoire d'Aznavour, pourrait ainsi participer à cet événement fédérateur.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est prévue début septembre 2026.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

PARI47

signature /